



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1203**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE SEXTIUS - EXERCICE BUDGETAIRE 2010

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SEXTIUS - EXERCICE BUDGETAIRE 2010 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Directeur de l'école élémentaire Sextius a sollicité l'aide financière de la Ville dans le cadre d'une classe "rousse" organisée à Aiguilles en Queyras en décembre 2009.

En effet, ce séjour aurait dû bénéficier d'une aide attribuée par le Conseil Régional dans le cadre du dispositif d'aide au départ en classes "rousses", mais suite au dépôt tardif de la demande, cette aide a été refusée.

De ce fait, cette école se trouve en difficultés financières pour honorer les dépenses liées à ce séjour, la plupart des familles de ce quartier ne pouvant pas prendre en charge cette dépense.

Je vous propose donc de verser à cette école, à titre exceptionnel, l'équivalent de la subvention demandée à la Région, soit la somme de 1 920,00 €, sachant que ce séjour a permis de mener à bien un projet pédagogique "Arts visuels, géographie et sciences" permettant à 65 élèves de l'école de découvrir la région du Queyras.

Par ailleurs, afin d'éviter aux écoles de se trouver confronté à des problèmes de délais, il est proposé, dans cette séance, d'autoriser Madame le Maire à solliciter en amont le Conseil Régional, pour des subventions de cette nature.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de 1 920,00 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Sextius ;
- **DIRE**, que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2010 – ligne budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.1203 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE SEXTIUS -
EXERCICE BUDGETAIRE 2010**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Amaria MOHAMMEDI

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**